

## **Réunion de Conseil d'Administration**

**Du 14 Avril 2021**

**Suite AG 2020**

### **Compte Rendu**

Présents : Georges COURTAY  
Christian MASSON  
Lucien POIROT  
Jean RIBY  
Membre d'Honneur : Francette MASSON  
Excusés : Viviane BONDET  
François JARDILLIER

#### **1 – Assemblée Générale :**

L'assemblée générale s'est tenue le 10 Avril 2021 à 14h00 salle Max Pol Fouchet (St VAAST).  
14 présents et 32 pouvoirs, quorum de 24 ayant été atteint.

#### **2 – Conseil d'Administration :**

Composition du Conseil d'administration suite à l'Assemblée Générale du 10 Avril 2020 :

- Georges COURTAY, Viviane BONDET, Christian MASSON, Lucien POIROT
- François JARDILLIER, sortant 2020, réélu pour 3 ans
- Jean RIBY, sortant 2020, réélu pour 3 ans

#### **3 – Election du bureau :**

Désignation des membres du bureau :

- au poste de président, se présente Lucien POIROT, élu à l'unanimité.
- au poste de vice président, se présente Georges COURTAY, élu à l'unanimité.
- au poste de secrétaire, se présente François JARDILLIER, élu à l'unanimité.
- au poste de trésorier, se présente Christian MASSON, élu à l'unanimité.

#### **4 – Bilan Adhésions 2021**

65 adhérents dont 5 nouveaux.  
14 non réinscrits.  
2 non renouvelants pour départ.

#### **5 – Point Financier**

Au 7/04/2021 le solde en banque était de 816,03€.

Accord au trésorier pour effectuer le don de 150€ à la SNSM.

Comme cela a été annoncé en AG, le président effectuera un don à l'association « Helloasso » qui permet à nos adhérents de pouvoir régler leur cotisation par internet.

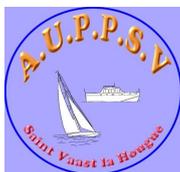
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## **6 – La Marina**

Suite à l'annonce faite en AG, l'analyse de la situation de « La Marina » auprès du Tribunal de Commerce de Cherbourg ne fait encore rien apparaître. Attendons de prochaines informations.

## **7 – Navigation**

Le président que les règles de navigation pendant cette période de confinement sont fixées par le décret 33-2021 de la Préfecture Maritime de la Manche. Ce décret se trouve sur notre site :

<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/coronavirus>

## **8 – Conseil Portuaire**

Le prochain Conseil Portuaire aura lieu le 19 Mai, en visioconférence.

L'ordre du jour n'étant pas complet un courrier sera envoyé à l'Agence Portuaire du Département qui en précisera nos souhaits.

Nous n'avons toujours le compte rendu du CP du 16 Décembre 2020 alors que les ports de la côte Ouest l'ont déjà reçu.

## **9 – Unan**

Notre association étant adhérente de l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateur), le président à demander que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine AG une question relative au fonctionnement des Sociétés Publiques Locales(SPL), structurellement et financièrement.

## **10 – Comite Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP)**

Le Cluppp doit se réunir au moins une fois par an et élire ses représentants au CP tous les 5 ans. Pour cause de conditions sanitaires rein n'a pu se faire.

L'agence Portuaire nous a donc annoncé vouloir tenir cette élection pour le 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année.

Le président organisera une information à tous pour préparer cette opération, après contrôle des membres du Cluppp.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

